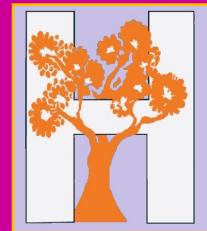




Info-Flash N°122- 1er JUIN 2026

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole
35 rue Pasteur 39100 DOLE
Mail : comitedefensehopitauxdole@gmail.com
Site : www.defense-hopitaux-dole.fr



Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



APRES LE RASSEMBLEMENT POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL PASTEUR LE JEUDI 28 MAI

Après le rassemblement, Laurence Bernier, au nom du Comité de défense des hôpitaux publics de Dole, a pu prendre la parole au Conseil de surveillance de l'hôpital Pasteur pour alerter sur les dangers d'une direction commune exercée par le Directeur du CHU de Besançon. Elle a fait entendre la demande légitime des citoyen.ne.s qui financent le système de santé via leurs cotisations sociales et qui ont donc leur mot à dire. (texte de l'intervention sur le site du comité)

La direction commune a néanmoins été votée par 9 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

Il est à noter que sur l'ensemble des organismes consultés* les votes étaient plus contrastés avec 30 favorables à la direction commune et 22 qui y étaient opposés.

Le maire de Dole, Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital Pasteur, Jean-Baptiste Gagnoux a précisé : « La possibilité pour le conseil de surveillance de voter l'arrêt de cette direction commune pour revenir vers un directeur propre à l'établissement, avec un préavis de six mois. Que la maternité soit consolidée dans ce partenariat. Et que l'hôpital puisse avoir davantage de spécialités. »

Après cette décision de mise sous la tutelle du CHU de Besançon, de l'Hôpital Pasteur pour toutes ses décisions stratégiques. le comité reste vigilant, réclame la réouverture des services fermés, le financement de la rénovation des façades et l'isolation du bâtiment de l'hôpital ; la formation et le recrutement de soignants correctement rémunérés et en nombre suffisant. Nous continuons à défendre notre hôpital public et l'accès aux soins de toutes et tous.

Alors qu'en France, 30 000 personnes meurent chaque année d'un accident médical et 200 000 en restent handicapés : il s'agit d'un problème de santé publique. **La logique de rentabilité des hôpitaux** en est pour une part responsable. Pour faire des économies, on ferme des lits (et on garde moins longtemps les patients en observa-

KINÉSITHÉRAPIE : LES ÉTUDES DEVIENNENT GRATUITES À DIJON

A compter de septembre prochain, la formation de masseur-kinésithérapeute de Dijon sera intégrée à l'Université Bourgogne Europe, au sein de l'UFR Santé, et deviendra gratuite (hors frais d'inscription à l'université). Une décision qui marque l'aboutissement d'une action menée par les étudiants et leurs représentants, et qui met fin à une iniquité territoriale entre la Bourgogne et la Franche-Comté, où la formation universitaire était déjà gratuite. Jusqu'à présent, l'IFMK de Dijon était en effet un établissement privé, avec des frais de scolarité atteignant près de 20 000 € sur quatre ans. Une charge financière conséquente, source d'endettement et de précarité pour de nombreux étudiants. Grâce à la création, début 2025, du département des métiers de la rééducation l'université a proposé l'intégration complète de la filière kiné à l'UFR Santé. La Région a répondu favorablement en s'engageant à en assurer le financement à hauteur de 725 000 € par an. La convention financière sera soumise au vote des élus régionaux en juin prochain. La masso-kinésithérapie relève du secteur sanitaire et social, une compétence de la Région. La formation se déroule sur quatre années. En Bourgogne-Franche-Comté, elle est dispensée sur quatre sites : Dijon, Besançon, Montbéliard et Nevers.

tion), on réduit les personnels, on les déplace dans des services sans tenir compte de leurs compétences.

Il est temps de mettre en place une politique de santé qui respecte les personnels soignants, qui permette d'en former davantage et de les motiver pour exercer à l'hôpital public. Une politique qui réponde aux besoins de santé de tous les patient.es.

Samedi 13 juin à 17h00, l'économiste, Jacques Rigaudiat présentera son livre "Ordre néolibéral et haine de la démocratie" à la Librairie La Passerelle à Dole.